

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

CONVOCACTION du 24-07-2018, pour le 31-07-2018 à 20h30, avec à l'ordre du jour :

- Contrats CUI (contrat unique d'insertion) renouvellement en CAE parcours emploi compétence.
- Adhésion de Vals de Saintonge communauté au syndicat mixte de Charente aval (SMCA).
 - Avenant 2 : Convention instruction des demandes d'autorisation d'occupation des sols.
 - Régularisation limites de propriété dans le Bourg.
 - Numérotation immeuble à La Giraud.
 - Implantation parc éolien sur la commune de VOISSAY -Avis commune rayon d'affichage.
 - Demande de participation financière par l'association «COMMEDIE DE L'EPERON» Scène de Jardin.
 - Projet SAGE (Schéma des aménagements et de gestion des eaux) du bassin versant de La Charente /Avis.
 - Programme pluriannuel de gestion du bassin de La Boutonne sur la partie amont de La Charente / Avis.
 - Défense extérieure contre l'incendie : propositions prestations RESE.
 - Questions diverses

SÉANCE : débutée à 20h30

Secrétaire de séance : Marie-Christine MORIN

Sont présents les Conseillers Municipaux :

- | | |
|-------------------------|------------------------------|
| 1- M. Christian FERRU | 8- Mme Marie-Christine MORIN |
| 2- Mme Marylène TEXIER | 9- M. Thierry MADÉ |
| 3- M. Philippe MARC | 10- M. Jean-Luc DIEUMEGARD |
| 4- M. Frédéric BAUDOUIN | 11- |
| 5- M. Daniel BOUTHIER | 12- M. Claude BRISSET |
| 6- | 13- Mme Marianne JANUS |
| 7- Mme Sophie FOUGA | 14- |

Excusé(e)(s) : Jean Marc BLANCHET, Christian FOUCHER, Dominique HEISE

Absent(e)(s) :

Pouvoir(s) M HEISE Dominique a donné pouvoir à Mme JANUS

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Christian FERRU, le Maire.

Le précédent compte-rendu est lu et il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Puis il est passé à l'ordre du jour.

Contrats CUI (contrat unique d'insertion) renouvellement en CAE parcours emploi compétence

Le maire explique qu'après avoir entrepris des démarches administratives auprès de pôle emploi pour renouveler les contrats CUI CAE de M NOQUET venu à échéance le 31 mai 2018 et de M CROIZE venu à échéance 30 juin 2018, deux contrats PEC (Parcours Emploi Compétence) avec obligation de formation et d'accompagnement des personnes y font suite. durée hebdomadaire maintenue à 20 heures rémunérées au taux horaire du SMIC en vigueur, sur une période d'une année, prise en charge de 50 % par l'état.
ADOPTE A L'UNANIMITÉ

Adhésion de Vals de Saintonge communauté au syndicat mixte de Charente aval (SMCA)

Monsieur le Maire informe les élus du projet commun des 7

EPCI dont la CDC des Vals de Saintonge compétents
en matière de GEMAPI à créer une nouvelle structure porteuse de la GEMAPI
à l'échelle du bassin versant de la Charente aval.
Cette initiative répond aux enjeux importants que définissent
pour le ce secteur SDAGE Adour Garonne et le sage Charente.
Il convient à la commune de se prononcer sur ce projet d'adhésion (SMCA).
12 ABSTENTIONS

Avenant 2 Convention instruction des demandes
d'autorisation d'occupation des sols (ADS)

Monsieur le Maire informe que par la délibération du 10 02 2015,
les membres du conseil municipal
avaient décidé de confier l'instruction des demandes d'autorisations
relatives à l'occupation et l'utilisation
des sols à la communauté des Vals de Saintonge (Avec convention
signée le 23 03 2015).
Puis par délibération du 15 juin 2017, le conseil municipal
de la commune d'Asnières la Giraud a accepté
un avenant N°1 à la convention initiale validant le principe de participation
des communes pour financer
le coût du service ADS.
Le bureau communautaire de «vals de Saintonge communauté »
dans sa séance du 19 mars 2018
a validé les modifications des dispositions financières
et teneur des conventions à passer pour tenir
compte notamment de l'évolution des coûts annuels du service
et des conditions de transmission
aux services préfectoraux ;
Le maire propose de conclure un AVENANT N°2 à la convention initiale,
ADOPTE A L'UNANIMITÉ

Régularisation limites de propriété dans le Bourg

M le Maire rappelle les faits (datant des années 80)
et expose la demande émanant des consorts
FOUGEROUX sur la régularisation d'une situation de fait
dans le bourg, rue de l'ancien Puits
Considérant que l'opération envisagée ne porte pas atteinte
aux fonctions de desserte et de circulation de la
Voie concernée et approuve l'élaboration d'un bornage contradictoire
par le géomètre aux frais des consorts
FOUGEROUX qui sont demandeurs.
Le conseil approuve le classement de cette voie en conséquence,
donne tous pouvoirs à M le Maire
Pour faire le nécessaire et procéder aux cessions, acquisitions,
échanges consécutifs s'il y a lieu aux frais des demandeurs.
ADOPTE A L'UNANIMITÉ

Numérotation immeuble à La Giraud

Suite à la demande de M. RIVET Aurélien (nouvelle construction) il est attribué à la « Giraud » :
Le numéro 25 rue des Violettes.
ADOPTE A L'UNANIMITÉ

Implantation parc éolien sur la commune de VOISSAY

-Avis commune rayon d'affichage

Dans le cadre de l'enquête publique préalable au projet d'implantation
d'un parc éolien sur la
commune de VOISSAY, la commune d'ASNIERES LA GIRAUD
est appelée à donner son avis
Avis favorable à L'UNANIMITÉ

Demande de participation financière par l'association
«COMÉDIE DE L'ÉPERON» Scène de Jardin

Monsieur le maire explique que l'association de la comédie de l'Éperon de Scènes de jardin va se produire à Veron le 17 août prochain.
C'est une 1ère édition .Cette association sollicite la commune d'Asnières la Giraud pour une aide financière.
Le conseil municipal ne souhaite pas que la commune participe financièrement à la manifestation.
Le maire explique que la commune pourrait contribuer à cette manifestation en apportant une aide technique (prêt de tables, bancs, barrières) et offrir le pot de l'amitié.
ADOPTE A L'UNANIMITÉ

Projet SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux)
du bassin versant de La Charente /Avis

Après 7 années de concertation avec les acteurs du bassin versant, un projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Charente a été adopté le 29 mars 2018 par la Commission Locale de l'Eau (CLE), chargée de son élaboration.
Il fixe des objectifs d'utilisation, de valorisation et de protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques à l'échelle cohérente du bassin versant.
10 ABSTENTIONS /2 POUR

Programme pluriannuel de gestion du bassin de La Boutonne
sur la partie amont de La Charente / Avis

Monsieur le Maire explique que le SYMBO est la structure porteuse du SAGE Boutonne.
Il fait part à l'assemblée de l'ouverture de l'enquête publique relative au programme pluriannuel de gestion du bassin de la Boutonne sur la partie amont de la Charente Maritime.
Ce projet consiste à réaliser des travaux d'aménagement (Banquette, buses, radiers...) sur la Bredoire, Sur le Pouzat, sur la Nie et sur la Padôme sur 5 années.
C'est le service de la DREAL qui a examiné le terrain pour prévoir les travaux sur ces cours d'eau .
Des travaux qui ont une importance, c'est évident mais qui restent chiffrés à plus de 100000 euros.
10 ABSTENTIONS/2 POUR

Défense extérieure contre l'incendie : propositions prestations RESE

Les communes sont désormais chargées des travaux nécessaires à la création et l'aménagement des points d'eau, leur accessibilité, approvisionnement maintenance et contrôles réguliers
La RESE propose ses services pour réaliser toutes les prestations relatives au bon fonctionnement
Des ouvrages de DECI (Défense Extérieure Contre L'incendie)
Le règlement départemental prévoit des dispositions en termes de contenu et périodicité des contrôles
Monsieur le Maire donne lecture du calendrier des prestations RESE 2018-2020
Le conseil après en avoir délibéré confie le contrôle de ses équipements de défense extérieure contre l'incendie à la RESE (régie d'exploitation des services d'eau de charente Maritime)

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

Questions diverses

Monsieur Le Maire Informe :

- Remise à chaque conseiller du compte rendu du conseil d'école du 15 juin 2018.
- Remerciements de Mme GUIONNET pour le mot de sympathie adressé par la commune lors du décès de son mari.
- Un courrier a été adressé aux jeunes de la commune ayant été reçus au BAC général (SAINT JEAN D'ANGELY) suite à la liste fournie par le lycée Audouin Dubreuil.
- Le maire fit la remarque qu'il était regrettable de ne pas avoir les résultats des autres lycées.
- Le service administratif a pris contact avec les personnes âgées seules et en difficulté durant la canicule sous la demande du maire.
- A l'Église, une alarme incendie a été posée, les hauts parleurs ont été installés, La sonorisation sera mise en place lors des cérémonies si les familles le demande et ce à titre gratuit.
- La restauration du mur extérieur de la Sacristie a été réalisée, il était temps de faire ces travaux.
- Pour une économie d'énergie, deux portes du Foyer Rural ont été changées.
- L'aire de jeux (placée à côté du stade, terrain de tennis) a été installée par le SCIE de BIGNAY (Association d'insertion). Le maire fait une parenthèse comme quoi la commune a réalisé une action sociale avec ces travaux.
- Un congélateur a été acheté par la commune, installé dans le bâtiment du Foyer Rural et sera prêté lors des locations des salles.
- Un frigo a été acheté par la commune et installé dans le local du personnel (boisson fraîche, repas sur place) à l'atelier municipal.
- Un réciprocatteur (660 €) a été acheté. Cet appareil sert à arracher l'herbe qui pousse sur les milieux de routes entre autres.
- un nouveau panneau d'affichage a été installé sous le porche du cimetière ainsi que des jardinières à l'entrée.
- Une boîte à livre a été installée dans le bourg (proche de la poste) avec la collaboration de l'association « les ateliers du patrimoine ».
- Le terrain de boule au Jardin Public est terminé.
 - Les travaux pour le bâtiment Manfredi (nouveau local destiné aux associations d'Asnières) se poursuivent avec comme but : travaux finis en fin d'année.
 - Les travaux route de Chantageasse sont commencés par la SECTP. Ces travaux ont pour objectif : la sécurité des piétons avec réalisation d'un trottoir, et faire ralentir les véhicules avec le rétrécissement de la route et nouvelle signalisation.
 - Des travaux sont en cours par la SECTP concernant le rehaussement de la route se situant Chemin l'Ouche à Féti (entre chez Surraud et Chez Brenaud).
 - Le projet du bourg se précise, il manque la partie financière du SDEER et d'Orange.
 - Le local commercial de la commune été repris le 19/06/2018 par Mme BRISSAUD Marion pour une activité traiteur-rôtisserie-sandwicherie.
 - Le plan espace vert commencé en 2017 se poursuit,

- Le maire a un rendez-vous avec M CHAMBON (FREDON), le 03/août. Le document officiel nous sera remis dans les prochains mois. Par ce dernier, les élus vont connaître les préconisations à réaliser dans les espaces publics.
- La réunion du 17 juillet pour le PLU a été annulée au dernier moment (Agent de la CDC absent), elle a été reportée le 17 août.
- L'association « comédie de l'Éperon, Scènes de jardin » fera un spectacle musical à Veron le 17 août. C'est une première.
- Un stage de clown est prévu à partir du 1er août.
- Il se terminera par un spectacle le 4 août au foyer rural de la commune. La population est invitée.
- Les jeux inter-villages auront lieu le dimanche 02 septembre 2018.
- Le 06 août, Monsieur le Maire avec 3 collègues maires ont été invités à une réunion avec Monsieur ARDOUIN Député.
- Cette réunion a eu lieu en mairie à Asnières.
- L'achat d'un terrain est en cours à côté du cimetière pour effectuer un parking dans l'avenir.
- une compensation de l'état devrait être attribuée aux communes pour la perte occasionnée par l'exonération des taxes d'habitations (lettre du premier ministre adressée aux mairies) ce sujet fut confirmé par M. Ardouin, Député, lors de sa venue à Asnières. De ce fait, aucun changement financier pour la commune.
- Monsieur le Maire reste réservé sur ce sujet.

Dans le cadre ADA'P (Personne à mobilité réduite) les boucles « mal entendant » sont arrivées, il reste à les placer à la Poste et à la Mairie.

- Une nouvelle législation concernant l'urbanisme indique que tout nouveau projet de construction ne pourra pas voir le jour si une borne d'incendie est à plus de 400 mètres
- Le maire a déjà commencé à travailler pour connaître les terrains qui ne seront pas constructibles par rapport à cette nouvelle législation, sauf si la commune place des réserves d'eau.

Le maire fait savoir qu'il va falloir revoir l'ensemble de notre commune et de connaître ce qui peut être fait pour la réalisation d'éventuelles réserves d'eau (matériel coûteux).

INTERVENTIONS

Mme TEXIER Marylène 1ère adjointe

Une date doit être fixée par la commission des fêtes pour mettre en place les prochaines manifestations.

M .MARC Philippe 2ème adjoint

Concernant les réunions communautaires, un vote électronique avait été demandé par des élus. La CDC ne met pas en place cette technique nouvelle.

M BAUDOUIN Frédéric 3ème adjoint

La pompe de relevage au niveau du stade de foot a été changée.

Les travaux de curage des fossés sont commencés.

Le petit chemin (Ecole) va être goudronné, mais avant cela, un drainage du terrain du Foyer rural vers la buse du foot sera réalisé (150 mètres de Busage) (Travaux après le 15 août)

Un poteau téléphonique a été coupé sur la route allant à la Primauderie.

La demande de dépannage a été signalée au service compétent.

M BOUTHIER Daniel 4ème adjoint

Fait savoir qu'il prépare le concours photo

Fait savoir que la notice de mise en marche de la sono de l'église, qu'il prépare, sera remise à un agent technique et à des élus.

M BRISSET Claude

Demande au maire de placer des panneaux de police (au village de Chez Suraud et autres lieux)

Le Maire indique que le code de la route doit être respecté comme il se doit : les priorités ainsi que la vitesse.

Le maire explique qu'un programme de panneaux est déjà prévu au budget (Panneaux achetés) dont la mise en place reste à effectuer . Ce travail sera planifié aux agents de la commune.

M. BRISSET indique qu'un propriétaire a placé des panonceaux au long voie publique, devant chez lui au village de la Rue. Ces panonceaux gênent la circulation notamment lors des croisements des automobilistes.

Mme JANUS Marianne

signale quelques points:

- que des problèmes de déplacement de poubelles sont réguliers dans le bourg

Monsieur le Maire à déjà vu le problème des poubelles, dès connaissance , il s'est rendu sur les lieux.

- le jour de la coupe du monde, il y a eu « du bruit » dans le bourg et des déplacements d'un séchoir à linges avec des vêtements ,,,

- signale que des camionnettes se garent à l'angle de la route de la gare, ce qui rend une mauvaise visibilité pour reprendre la RD,

- En outre, fait savoir que des véhicules ou camions stationnent fréquemment devant la porte d'une maison située Avenue de Saint- Jean -d' Angély et de fait, les administrés ne peuvent plus rentrer ou sortir de leur domicile .

Séance levée à 23 h 45